

Le nouvel ordre mondial et ses incertitudes

Fatiha Allab
Maître de conférences
Institut de sciences politiques - Université d'Alger

P

réambule

Les années 80 ont vu tout un bouleversement du monde et une évolution accélérée des sociétés avec un dérèglement de l'ordre international et de l'économie mondiale aux effets néfastes sur le Sud marginalisé et aux prises avec l'endettement.

Les sciences sociales alors en pleine évolution s'en trouveront désorientées dans leurs approches et leurs méthodes d'investigation, habituées et même conçues pour l'étude des dynamiques à évolution régulière et continue.

Elles recherchent aujourd'hui de nouveaux paradigmes et des cadres théoriques plus adéquats pour les phénomènes comportant des ruptures ou des développements chaotiques qui remettent en cause les principes de causalité ou du déterminisme. S'inspirant des nouvelles théories traitant de l'instabilité structurelle (1) dans les sciences de la nature et de leur "couverture" mathématico-informatique basée sur la bifurcation ou la théorie des catastrophes, la science politique analytique commence à connaître des tentatives de compréhension et de traitement des singularités liées au phénomène actuel ou plus généralement l'étude des systèmes évoluent de façon régulière avec parfois des sauts brusques ou comportant des ruptures (2).

Un nouveau bouleversement du monde et de l'histoire s'annonce en cette fin de siècle qui voit comme la naissance d'une nouvelle civilisation aux répercussions considérables et parfois inquiétantes. Le futur horizon industriel va en effet dans la perspective des "autoroutes de l'information", relier dans un avenir proche les trois principaux outils de communication de notre temps : le téléphone, la télévision, l'ordinateur, pour réaliser leur plein potentiel en interaction à grande échelle. Il annonce une désorientation fondamentale où les images numériques synthétiques et virtuelles vont constituer de plus en plus une sorte de néoréalité à côté de la réalité, mais parfaitement capable d'aider à la dominer, à la comprendre, ou au contraire susceptible par sa puissance de renforcer des exclusions et les aliénations de ceux qui n'auront pas eu accès à ce nouveau système symbolique.

(1) R.Thom : "stabilité structurelle et morphogénèse". Inter-édition. Paris 1977

(2) J. Adelman, J.M Hihn : "dynamique du changement politique : une application de la théorie des catastrophes". Mondes en développement. N.37, Ismea; Paris.

Il ne s'agit ni d'un aménagement-diversification des techniques audio-visuelles connues, ni d'une spéculation futuriste-projection du développement de l'informatique, mais de la maîtrise absolue du numérique sur l'image qui deviendra un nouveau système d'écriture avec tous les mélanges de nature ou d'artifice entre le réel et le virtuel (3).

Créer des images en s'affranchissant d'une réalité visible préalable permettra toutes les simulations, même de ce qui n'existe pas, et aussi toutes manipulations.

Mais le progrès de la transmission des données et leur interconnexion à la vitesse absolue, phénomène nouveau basé sur "l'instantanéité" et l'"immédiateté" constituera un véritable franchissement du "mur du temps" et introduira toute une perspective du temps réel qui viendra s'ajouter à la perspective de l'espace réel.

Les prémisses de cet avenir communicationnel apparaissent, déjà dans le réseau mondial d'ordinateurs reliant régions et continents qui est à l'origine du concept de l'"autoroute électronique" et connaît des branchements depuis l'Amérique Latine jusqu'en Chine avec un peu partout des balbutiements d'une culture Cybernétique (4).

La perspective d'un temps mondial qui sera unique et le développement des technologies de virtualisation vont désorienter le rapport de l'Être au monde ainsi que l'histoire qui se déroulait jusqu'à présent dans des temps et des espaces locaux.

Les conséquences du développement de tous ces réseaux et mondes virtuels, qui génèrent déjà des problèmes profonds pour les stratégies politiques et militaires et parachèvent la dérégulation sociale ainsi que la dérèglementation des marchés financiers, vont accroître les pulsions et les incertitudes des configurations changeantes du Nouvel Ordre mondial.

1 - L'émergence d'un nouvel ordre mondial

En 1989, les États-Unis ont «gagné la guerre froide» affirmera le président Bush (5). Ils n'ont plus de rival ni d'adversaire idéologique et devraient pouvoir régner sur le monde de l'après guerre froide qu'ils vont tenter de dessiner, politiquement et militairement, unipolaire. Mais l'effondrement économique, suivi du désordre politique à l'Est, entretenu un peu partout par les crises et les conflits, vont montrer de plus en plus que nul, les États-Unis plus que quiconque, ne semble en mesure de définir le «nouvel ordre mondial» et de le mettre en place.

Rétrospectivement, l'ordre antérieur, issu de l'après-guerre, un ordre basé sur la dissuasion avec risque de guerre nucléaire entre les deux supergrands devenus deux «attracteurs», composant autour d'eux des blocs. Ils jouaient l'un contre l'autre, en adoptant des règles qu'on peut qualifier de «stabilisation des seuils» (de dissuasion) et de canalisation des équilibres.

(3) - Message sur l'état de l'union, 28 janvier 1992.

(4) P. Quéau : «Le virtuel, vertus et vertiges». Champ Vallon. INA, Paris 1993.

(5) Le Monde Diplomatique : «Réseau électroniques et action politique» ; C.A. Afons, Juillet 1994.

Le principe d'ordre et d'équilibre de la situation internationale postulait alors que toutes les évolutions en germe dans les sociétés ne devaient produire ni dérapage, ni involution, ni pulsion brutale. Après un demi-siècle de quiétude stratégique, l'Histoire vient de se mettre en mouvement, provoquant un renversement de perspective et une rupture de stabilité avec l'effondrement d'un acteur principal, l'URSS qui devient même une terre de désordre pour elle-même.

Les conséquences de cette dislocation et les crises de l'Europe de l'Est qui en ont résulté, entraîneront des bouleversements depuis l'Adriatique jusqu'aux confins de la Chine en moins de temps et sur un plus vaste espace qu'à aucun autre moment de l'histoire. Or, lorsqu'un des principaux joueurs s'effondre, la partie entière doit être repensée et l'ordre international doit être redéfini. C'est sur cette toile de fond que vont se rouvrir les grandes questions d'un monde moins stable, où l'ordre qui n'est plus autorégulé ne permet plus de régulation des crises qui commencent à métamorphoser les équilibres internes des sociétés.

2 - La sécurité collective dans le nouvel ordre

Depuis la fin des années 80, les États occidentaux tentent de mettre en place un ordre international, destiné à remplacer celui qui s'est effondré, un ordre qui procédera d'abord d'une idéologie sécuritaire en leur sein et à l'échelle du monde, en fixant des blocages pour préserver leur puissance déjà assise.

La nouvelle orientation politique va reposer sur le maintien de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et sa préservation comme un instrument principal de la prépondérance du camp occidental, avec aussi une extension de son aire géographique, un haut niveau d'intégration de ses structures, la création «d'une force de réaction rapide» destinée à des interventions dans les crises où les États membres voudraient s'impliquer. Le cadre nouveau va en fait consacrer surtout les efforts de la diplomatie américaine et le rôle prépondérant des États-Unis dans l'alliance et dans ses structures politiques et militaires en dessinant une nouvelle cohésion occidentale sous leur égide. L'intégration de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération de l'Europe (C.S.C.E.) révélera rapidement les limites du système dans le traitement des crises où nombre de pays-membres préfèrent ne pas s'engager à l'avance et automatiquement dans les problèmes ou les conflits dont ils ne contrôlent ni l'origine, ni les développements.

Le nouveau système de sécurité étendra son champ d'action avec «partenariat pour la paix» à tout le continent européen en incorporant les pays de l'Est sans l'adhésion directe à l'OTAN, une organisation complexe qui va connaître des conditions de réalisation difficiles avec les limites de tout ce système bâti sur une pyramide d'alliances, de pactes et d'organisations régionales et mis en place sous le contrôle étroit des États-Unis. L'imprécision y est aussi avec l'absence d'ennemis géographiquement localisés, d'adversaires potentiels difficiles à identifier, les tentatives de définition des systèmes de défense régionaux sans savoir où placer les frontières des régions, la prolifération nucléaire....

Les limites apparaîtront en fait rapidement à propos des exemples que le nouveau système pourra traiter devant la précarité des frontières et la probabilité des crises à l'Est, ce qui conduira à rechercher la formule d'un pacte de stabilité ayant pour objectif le maintien des frontières jusqu'ici reconnues et un traitement appropriée du problème des minorités. On remarquera enfin le difficile équilibre du nouveau système politique et stratégique tel qu'il est conçu, puisqu'il ne fait aucune place à une action autonome ou spécifique de l'Europe, et ne vise pas non plus à fonder l'indépendance du continent sur la scène internationale, c'est-à-dire à le faire échapper à la primauté des Etats-Unis dans l'ensemble des décisions politiques et stratégiques.

3 - Du contrôle des armements à la non-prolifération nucléaire.

Des puissances régionales vont apparaître dans le nouveau contexte international, certaines retrouvant l'autonomie avec la disparition des liens de subordination au tuteur stratégique effondré, avec plus de liberté d'utilisation de leurs appareils militaires. La phase nouvelle va voir le risque conventionnel s'accroître au fur et à mesure que les menaces qui faisaient courir au monde un risque nucléaire total disparaissaient, par les accords de désarmement entre les deux superpuissances et par la dissolution de l'une d'elle. Cette phase révélera par contre l'élargissement de la diffusion de la technologie nucléaire et son détournement au profit d'une utilisation militaire, en faisant sortir du brouillard des États dits du « seuil nucléaire » qui ont pratiquement la capacité d'accéder à la technologie militaire et même des États susceptibles de constituer un début d'arsenal opérationnel. Quelles nouvelles pressions vont exercer les tenants du nouvel ordre sur les États ayant refusé de signer le Traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.) après la conférence prochaine (1995) sur la révision et la prolongation de cet accord ? Le marchandage lié au T.N.P., tel l'engagement à faire bénéficier les États du Sud signataires des applications civiles de la technologie nucléaire, s'avère caduc et maintient par ailleurs toujours l'inégalité originelle (des statuts entre les signataires) du Traité. Qu'en sera-t-il du Japon par exemple qui peut fabriquer des multitudes d'armes nucléaires par l'accumulation d'importantes quantités de plutonium sur son territoire, ou de l'Allemagne avec son projet de réacteur apte à produire du plutonium à usage militaire ? On n'évoque pas de « danger majeur » pour ces deux puissances qui aspirent maintenant à devenir membres permanents du conseil de sécurité.

L'application du « pouvoir égalisateur de l'atome » (doctrine gaullienne) semble plutôt se généraliser aujourd'hui dans certains États du Sud. La situation du nucléaire au Proche-Orient procéderait de cette logique d'égalisation : Israël qui possède le monopole atomique dans la région contraint ses adversaires Syrie, Irak, Iran à rechercher la parité stratégique par tous les moyens, situation exploitée pour donner une dimension nucléaire implicite à la guerre du Golfe. C'est dans une logique similaire aussi de réponse aux besoins de sécurité et d'intégrité territoriale, qu'on peut situer la compétition nucléaire entre l'Inde et le Pakistan.

Difficile maîtrise et contrôle dont l'exemple va apparaître aussi à travers la dissémination d'armes atomiques après la dissolution de l'empire soviétique, ignorée par les stratèges, et dont les conséquences apparaissent aujourd'hui par l'actuelle dispersion dans le monde des spécialistes nucléaires ex-soviétiques et même l'écoulement clandestin de matières fissiles à travers l'Europe ou certains pays du Sud. Un rapport élaboré pour les Nations-Unies (6) fait ressortir "l'immense désordre" et le grand risque de l'actuel entrânement du monde vers une accumulation incontrôlable de matières et de technologies meurtrières."

Le désarmement nucléaire auquel les cinq puissances nucléaires se sont engagées est compromis aussi par la rupture de la doctrine française de dissuasion avec la reprise des essais, la nouvelle doctrine intégrant la bombe atomique comme une arme "normale" face aux "nouvelles menaces" (7). A l'évidence, la non-prolifération ne peut se défendre moralement que dans un contexte d'interdiction totale des armes nucléaires car au nom de quoi certains pays seraient-ils plus dignes que d'autres de détenir ces armes? Si l'acquisition d'armes nucléaires par de nouveaux pays, dite "prolifération horizontale" met en danger la survie de l'humanité, il en va de même de la "prolifération verticale" représentée par la multiplication et la modernisation des armements, en violation du T.N.P. depuis 1970.

4 - Les incertitudes politiques et économiques du nouvel ordre.

Dans ses grands traits, l'équation du nouvel ordre introduit d'autres acteurs et d'autres puissances avec l'Allemagne et le Japon qui limitaient jusqu'alors leurs influences à un seul champ économique et dont l'évolution de leur leadership est de nature à transformer leurs atouts financiers et industriels en dividendes politiques et stratégiques. Le maintien des Etats-Unis dans la position de seule superpuissance va en effet être mis en cause, sur le plan économique, par l'intense concurrence avec l'ascension de l'Europe et du Japon (les trois pôles n'étant pas sur un pied d'égalité stratégique), et aussi par l'émergence de nouveaux pôles de développement accéléré dans tout l'extrême Orient qui ont des retombées de plus en plus lourdes sur l'ensemble du commerce international. Ces nouvelles puissances industrielles, financières et commerciales, plus neuves et plus dynamiques, commencent à dépasser peu à peu sur le terrain vital des avancés scientifiques, des percées technologiques, de leurs conséquences sur les échanges internationaux et peuvent en définitif modifier, dans le champ des relations économiques, l'équilibre des forces dans le monde. Il devient difficile aux Etats-Unis d'assurer leur position privilégiée par rapport à ces grands concurrents industriels et par rapport à l'Europe aussi où les politiques communautaires inquiètent, d'autant que la guerre froide finie a emporté avec elle les menaces réelles ou supposées venant de l'Est, la politique américaine ne pouvant plus utiliser celles-ci pour justifier les pressions et les contraintes dont elle se servait pour préserver sa position hégémonique auprès de ses alliés et ses partenaires.

(6) J. Attali : «Economie de l'apocalypse. Trafic et prolifération nucléaires». Fayard, Paris 1995.

(7) Rapport d'information du Sénat, n°311, 14 juin 1995.

Toutes ces évolutions et tendances de rivalisation commencent à mettre en cause la forme impériale qu'on voulait donner au nouvel ordre mondial, politiquement et militairement unipolaire où Washington domine la scène internationale en y imposant sa vision, depuis les décisions du conseil de sécurité au moment de la guerre du Golfe en 1991 jusqu'à plus récemment à propos de la Somalie par exemple. Les nouveaux pôles qui émergent peuvent-ils rivaliser avec la superpuissance américaine et conduire à une configuration multipolaire du monde ? Il y a probabilité surtout d'une évolution vers un monde fractionné. En effet, on voit surtout apparaître l'Europe-unie qui paraît seule en mesure, potentiellement, de jouer le rôle d'équilibre et limiter la puissance américaine, une tendance vers laquelle converge l'idée du noyau dur de l'union, l'objectif d'une « Europe - puissance » qui ferait de l'union européenne une puissance internationale active. La Russie et la Chine, elles, n'ont pas les moyens, à court terme, de servir de contre-poids à l'Amérique. Il en est de même du Japon avec son habitude d'alignement sur la politique américaine et en raison de la dépendance de son économie à l'égard du monde d'outre-pacifique et aussi de la présence de bases militaires américaines sur son territoire.

5 - Les implications du nouvel ordre au Sud

5.1 Les implications économiques.

Si au Nord, le monde de l'après-guerre froide procède d'une stratégie d'intégration entre partenaires et alliés où le pragmatisme obligé des diplomates, les hésitations et les prudence, masquent un souci de maintien d'une hégémonie, il s'affirmera au Sud avec une domination plus claire et distinctive. La mondialisation de l'économie c'est-à-dire la marche vers l'unification économique du monde, étape ultime du capitalisme, va nécessiter une mutation des idéologies et une force politique capable d'y inciter l'ordre marchand, et qui soit capable de briser aussi toute résistance afin de mettre en oeuvre de nouvelles modalités. Pour l'intégration du Sud à la «méga machine», les mécanismes économiques commandant le fonctionnement de l'ordre mondial vont s'exercer à travers le **Fonds Monétaire International** et la Banque Mondiale qui vont multiplier les recommandations et les obligations aux pays du tiers-monde afin de les conduire à «mieux gérer leur économie». On connaît aujourd'hui les résultats des programmes d'austérité liés aux «politiques d'ajustement» qui ont imposées des sacrifices supplémentaires à ceux qui étaient les plus pauvres du monde pour des emprunts qui ne permettent guère plus que le règlement immédiat du service de la dette.

C'est là aussi la source des tensions qui secouent les sociétés du tiers-monde et qui dégénèrent souvent en émeutes et violences, ouvrant parfois la voie aux dictatures pour les contenir.

La dette apparaît de plus en plus comme le premier facteur de destruction de la démocratie dans le tiers-monde et le niveau insoluble d'endettement atteint ne permet aux pays du Sud d'être ni indépendants ni souverains, ni donc d'échapper à la spirale du sous-développement. La dette est de fait devenue un moyen de domination du Tiers-Monde.

Dans le nouvel environnement avec tous les changements d'orientation stratégique, les sociétés du Sud vont ainsi vivre au quotidien la mondialisation de l'économie et de la finance, et connaître appauvrissement et destruction. La Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), créée pour promouvoir un commerce juste et équitable en faveur des pays les plus pauvres, a déjà sombré dans l'oubli. Quand aux pays riches et puissants, ils ne parviendront pas dans leur course permanente à la compétitivité sur des marchés déjà saturés à promouvoir une économie compatible avec les exigences de l'environnement et n'arrivent pas **d'avantage** à freiner l'élargissement du gouffre des inégalités économiques et sociales. Le **Fonds Monétaire International** et la Banque Mondiale apparaissent d'ailleurs, de plus en plus, comme des institutions obsolètes et incapables de répondre aux nouveaux impératifs de la «société planétaire» et font l'objet de propositions en vue d'une profonde réorganisation de leurs structures et des politiques qu'elles ont appliquées ⁽⁸⁾. La tendance à l'abandon de toute recherche efficace de justice et de solidarité dans la mondialisation de l'économie et de la finance se renforcera-t-elle avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui succédera au GATT en 1995?

La fin de la guerre froide a ouvert de nouvelles perspectives en politique internationale, mais on peut difficilement envisager dans un proche avenir, une rapide réduction des disparités entre les pays riches et les pays pauvres et, à long terme, le monde de l'après-guerre froide dont on dit qu'il résulte de la «victoire définitive du capitalisme» apparaîtra comme un paradis de dupes.

5.2 -Le nouvel ordre et ses implications stratégiques au Sud.

Dans l'équation en cours du nouvel ordre, la variable centrale est, et demeure la variable américaine. Malgré leur victoire idéologique et la disparition de leur adversaire-partenaire, les Etats-Unis craignent pour leur leadership et se fixent l'impératif de demeurer la puissance de référence du monde. Mais n'ayant plus les moyens diplomatiques et économiques pour conduire une politique impériale, ils leur reste pour maintenir leur prééminence mondiale à assurer eux-même le contrôle de la principale source mondiale de l'approvisionnement pétrolier, enjeu stratégique majeur dans un monde où la compétition économique prend le dessus, car quiconque décidera de la façon dont sera utilisé le pétrole du Golfe, détiendra les clés de l'équation énergétique du monde de demain. Washington abandonnera là un principe cardinal de sa politique arabe depuis 1941, celui du refus d'une intervention militaire au-delà d'une gesticulation devant servir de dissuasion.

(8) - Stuart Holland, Towards a new Bretton Woods : alternatives for the Global Economy . rapport au programme Fast-Commission de l'Union Européenne. Bruxelles, mai 1993.

C'est ainsi que dans la phase ouverte de concrétisation de l'ordre en gestation, l'intervention militaire ne sera pas exclue, ce qui prolonge toute l'idéologie menaçante développée au Nord il y a quelques années contre le Sud instable, sous prétexte de menaces potentielles ou imaginaires. On se souvient à propos du rapport Ikle-Wohlstetters sur la dissuasion distinctive, présenté par la commission sur la stratégie intégrée à long terme du Secrétariat Américain à la Défense avec la participation de Kessinger et de Breszjeski ; un document publié en 1988 faisait déjà une large place aux menaces en provenance du Tiers-Monde demandant qu'il en soit tenu compte dans les conceptions stratégiques de l'avenir. Une philosophie comparable sera développée aussi en 1989 par R. Debré dans son ouvrage «Tous azimuts» avec la thèse que les menaces allaient maintenant venir du Sud et qu'il fallait se préparer à y répondre militairement. La guerre du Golfe constituera une première illustration de cette nouvelle réalité. Cette vision réapparaît encore à travers le professeur Samuel P. Huntington de l'Université de Harvard qui, considérant que l'Occident est engagé dans un affrontement culturel et économique avec les autres grandes-civilisations : Islam, Hindouisme, Confucianisme, écrivait récemment : « membres de l'Ouest, unissons-nous » (9), justifiant la tâche de l'Ouest industrialisé de sauvegarde de la position de puissance et des avantages acquis. Le général C. Powell, président du comité des chefs d'Etat-major des forces armées américaines ne disait pas moins, récemment aussi dans la revue Foreign-Affairs(10) : « L'Amérique doit assumer la responsabilité de sa puissance. Nous devons diriger le monde (lead the world). Et nous ne pouvons le diriger sans nos forces armées (...). C'est notre rendez-vous avec le destin (...). Nous ne devons pas laisser l'histoire nous échapper ».

Ainsi apparaîtront les nouvelles missions et s'expérimentera sur toute la planète, avec ou sans l'accord du conseil de sécurité des Nations Unies, la nouvelle stratégie d'intervention américaine.

La stratégie au Proche-Orient sera alors guidée par les intérêts liés au pétrole et intégrera en même temps la sécurité d'Israël qui représente un facteur tout aussi prioritaire lorsqu'on connaît la constante position de l'influent lobby pro-israélien au sein du congrès des Etats-Unis. Il y a aussi la constante recherche de la consolidation de l'hégémonie américaine dans la région, apparue par exemple à travers les manoeuvres de Washington pour éviter la tenue d'une conférence internationale de la paix au Proche-Orient, ce qui excluait Moscou du processus de paix et privait le conseil de sécurité du rôle qui lui revenait, tout en incitant les belligérants à s'engager sous son égide.

(9) - Samuel P. Huntington : «Now watch the fault lines between civilisations», International Herald Tribune, 8 juin 1993.

(10) - Foreign Affairs, hiver 1992-1993, vol. 71, n° 5.

C'est avec la guerre du Golfe que débutera l'habitude de faire jouer à l'organisation des Nations Unies le rôle d'autorité chargée de légitimer toutes les interventions⁽¹¹⁾ c'est-à-dire l'utilisation de l'organisation mondiale par la puissance hégémonique dont les intérêts étaient menacés. La légitimation des interventions sera fondée à chaque fois sur la loi internationale liée au principe d'ordre, cette loi demeurant comme toujours l'habillage éthique du rapport de forces mondiales. Le changement de climat et des règles, issu de toute la mutation de l'environnement stratégique, va mener une redéfinition du contenu du droit international, pour instaurer de nouvelles règles où ressort toujours la pérennité d'un système de relations basé sur le droit du plus fort.

Le système de maintien de la paix par l'ONU apparaîtra incapable à faire face aux conflits de nouveaux types que l'on voit se dessiner un peu partout, et paraîtra même périmé avec un pouvoir concentré entre trois puissances occidentales, la Russie qui n'est plus un pôle de contre-poids et la Chine qui sait monnayer ses abstentions, ce qui place ce système sous l'influence des Etats-Unis, soutenus par le Royaume-Uni et la France essentiellement. Aux solutions des conflits par règlement judiciaire devant la cour internationale de justice ou par des sanctions diplomatiques, économiques, financières ou autres, jugées inadéquates, les grandes puissances préfèrent désormais s'adresser au conseil de sécurité où elles peuvent faire adopter la solution politique ou militaire la plus favorable à leurs intérêts. De ce fait, le conseil de sécurité s'enfermera dans une logique de guerre entre États dont il n'arrive plus à sortir. la guerre du Golfe illustrant encore un paradoxe de l'ONU dont la mission essentielle est d'empêcher la guerre et qui, avec la résolution 678 du 29 novembre 1990, autorise les États à la faire en son nom. Cette résolution autorisa en effet «les États ... à user de tous les moyens nécessaires», donc de la force militaire, pour contraindre l'Irak à se retirer du Koweït, en laissant le choix des armes et les conditions de leur emploi à l'entière discrétion des États, soit, pratiquement, des Etats-Unis dont les forces sont largement prépondérantes sur le terrain. Le conseil de sécurité se placera par la suite dans un jeu de contradictions puisque même l'objectif de la résolution atteint avec le Koweït libéré et le bombardement de l'Irak autorisé, il légitimera la décision des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France, d'intervenir militairement pour apporter le secours aux populations sinistrées, ce nouvel accord (résolution 688) mêlant un droit du vainqueur à un droit d'ingérence humanitaire.

5. 3. Le nouvel ordre et situation dans le monde arabe.

Comment cette situation internationale se répercute-t-elle sur le monde arabe ? Le système arabe est depuis toujours bâti sur des déséquilibres où apparaissent la transposition de la polarisation, et sur des groupements plus réalistes qu'idéologiques avec le conseil de coopération du Golfe sous l'effet de la guerre Irano-Irakienne, le conseil de coopération arabe aux objectifs moins explicites, et aussi l'Union du Maghreb Arabe en réponse au phénomène d'intégration européenne.

(11) -Le président Mitterand déclarant en 1990 que la France suivait les décisions du conseil de sécurité au sujet de la guerre du Golfe et celle du président Clinton donnant dans son discours devant l'assemblée générale de l'ONU en 1993 des conseils de modération à l'organisation .in Monde diplomatique .mars 1994.

L'évolution de la situation actuelle va y transposer les nouvelles lignes de force du champs international et générer des réactions qui, à la veille de la guerre du golfe dessineront des visions et des stratégies opposées avec principalement l'Égypte qui postule que les nouvelles règles de jeu sont transportables au Moyen-Orient et l'Irak qui considère que le réaménagement international unipolaire sous emprise américaine désavantage les arabes exacerbera les inégalités et qu'il faudra y traiter en position de force. Les enjeux portant sur des dimensions stratégiques qui s'excluent dans un ensemble dominé par la stratégie américaine.

On assistera alors à toute la démonstration de puissance menée avec éclat par la superpuissance militaire des U.S.A. et de l'alliance, qui refuseront tout compromis et tireront profit des contradictions interarabes, des catégories d'intérêts et de l'opposition généralisée à la revendication irakienne. C'est ainsi qu'il n'attendront pas les effets de l'embargo et des sanctions économiques dures qui pouvaient affaiblir l'Irak et le conduire à se retirer du Koweït, l'objectif étant de détruire l'industrie militaire de ce pays. Ils précipiteront les événements dans une guerre conçue comme option unique et dont l'issue doit être une «victoire totale et absolue». Guerre d'un nouveau type où on voit désormais l'intervention militaire couplée avec la guerre médiatique. La politique-spectacle sera doublée de l'information-spectacle pour transformer les plus modestes résultats en autant de «victoires», l'envoi de missiles Tomahawk sur Bagdad par exemple s'inscrivant comme un «succès» tout comme plus tard l'offensive des troupes américaines à Mogadiscio sera présentée comme un «succès complet».

La guerre du Golfe va modifier l'équilibre des forces dans le monde arabe. On verra l'Irak adopter comme relais de l'arabisme insuffisamment mobilisateur, l'islamisme entretenu et dirigé par le pouvoir Wahabite saoudien. Le clivage entre islamistes révolutionnaires et islamistes conservateurs sera réactivé et mettra dans une situation inconfortable les gouvernements arabes qui ont envoyés des contingents militaires aux côtés de la coalition internationale donnant l'image d'un alignement sur l'Occident.

La situation marquera l'échec de l'Arabie Saoudite qui verra son prestige religieux sévèrement atteint, car elle devra désormais admettre que l'armée américaine est en dernier recours la protection de la monarchie et celles des lieux saints de l'Islam. La prédication Wahhabite apparaîtra depuis, en crise avec une contestation interne, qui, au nom de l'Islam dénonce l'incompétence et la corruption de la famille royale. L'ancienne contestation des ouléma se radicalisera et les querelles internes régionales (Nejd, El Hassa, El Hidjaz, et Assir) ou religieuses (sunnites-chîtes) s'exacerberont, augmentant l'inquiétude du risque de désagrégation du royaume.

En fait, la défaite militaire de l'Irak aura plusieurs conséquences majeures sur l'équilibre des pouvoirs sur la scène politique arabe. La tendance islamiste conservatrice sera en plusieurs endroits débordé par les mouvements radicaux, ce qui explique toute la vigilance de Washington envers toutes les formes d'un islamisme contestataire. La situation de non équilibre aura des effets surtout sur la politique intransigeante d'Israël et l'impasse qui en résultait sur la question palestinienne source de l'instabilité au Proche-Orient. Les sinuosités de la diplomatie américaine depuis 1967 caractérisées par des négociations, qui masquaient plus le statut-quo et l'immobilisme qu'elles ne favorisaient un règlement de fond, voient aujourd'hui la stratégie américaine s'engager en accordant toute l'importance à l'aboutissement du processus de paix entamé entre Israël, les pays arabes voisins et la résistance palestinienne, et en souscrivant publiquement à l'idée qu'une paix au Proche-Orient ne pouvait être que globale. Une paix générale dans la région, même selon des modalités provisoires, répond en fait exactement aux objectifs fondamentaux de la nouvelle politique américaine qui adopte aujourd'hui une diplomatie sélective comme le montrent les exemples de désengagement en Somalie ou en Bosnie qui (comme le déclare M. W. Christopher) ne font pas partie des intérêts majeurs des Etats-Unis⁽¹²⁾. On voit aussi apparaître un certain réaménagement régional déterminé par la manière de prise en charge des différents intérêts qui s'affrontent au Proche-Orient.

L'un des points fixes du réaménagement est l'Egypte qui a assuré sa réintégration dans les institutions arabes et qui joue un rôle de médiation, grandissant, notamment dans le conflit Israëlo-Palestinien et dans le processus en cours de conclusion d'une paix générale au Proche-Orient. Dans la politique occidentale, l'absence d'atouts économiques et la possession d'une armée expérimentée, semblent être des facteurs qui confèreraient à l'Egypte un rôle de soutien et d'équilibre des différents intérêts qui s'affrontent dans la région. Un autre point fixe du réaménagement est le groupe des monarchies du Golfe avec leurs intérêts et dont le contrôle politique a toujours été une constante dans la stratégie occidentale. L'alliance de ces pays répond surtout à des questions extra-régionales définies par les contours de la nouvelle dynamique géopolitique. Un dernier point fixe est le Maghreb avec ses attaches civilisationnelles à l'Orient mais qui, par sa position géopolitique, s'inscrit dans une autre zone d'intérêts au rattachement principalement européen. Plus que les lignes d'influence du nouvel ordre, on y voit surtout une constante recherche de stabilité et de légitimation des États⁽¹³⁾.

L'esquisse de cet accommodement régional dans le monde arabe laisse toutefois apparaître des incertitudes et même des risques potentiels de déstabilisation par l'extrême sensibilité de l'équilibre régional vis-à-vis des intérêts énergétiques concentrés dans la région et par l'évolution des lignes de la conclusion d'une paix générale au Proche-Orient dont les modalités provisoires sont conditionnées par toute une diplomatie où derrière le pragmatisme, les hésitations et les prudences, le souci de maintenir une hégémonie demeure toujours présent.

(12) - Cf. Paul-Marie de la Gorce « Le président Clinton et les contraintes de l'hégémonisme », Le Monde diplomatique, mars 1994.

(13) - Cf. Remy Leveau : « Le sabre et le turban », L'avenir du Maghreb, F. Bourin, Paris, 1993.

C'est dans la région que se situent en effet les intérêts économiques et stratégiques essentiels des Etats-Unis qui, après tous les bouleversements, ont renforcé leur emprise sur l'industrie pétrolière, assuré la sécurité de leurs approvisionnement et même contrôlé les prix, ce qui entraînera de graves crises économiques dans plusieurs pays exportateurs.

6 - De la "géostratégie" à la "géo-économie"

Le monde vient de basculer d'une époque à une autre en passant d'un système d'équilibre à un autre en passant d'un système d'équilibre bipolaire d'une relative visibilité durant un demi-siècle de tensions négatives tempérées, un état dit de stabilité entre l'Est et l'Ouest, à un état d'instabilité et de transition chaotique, caractérisé par la dislocation des structures et des certitudes de l'époque précédente et par une recherche tâtonnante de nouveaux centres de gravité qui préfigurent un nouvel ordre à venir.

L'Occident principalement les Etats-Unis, à gagné la guerre froide sur l'Union Soviétique, qui, après avoir perdu son empire, a fini par disparaître. C'est toute une morphogénèse dont le sens est indéfini et où les acteurs majeurs vont s'estimer investis de responsabilités dans la conduite et la régulation de cette transformation mondiale et chercheront à établir et faire accepter de nouvelles règles de jeu politico-stratégiques. Cette phase de transformation complexe, apparaît aussi soumise aux exigences et contraintes d'une économie de marché mondialisée, d'un processus qui instaure un système unique de lois économiques, celle du marché et du profit, mais qui révèle aussi toute l'incapacité à maîtriser les dérives du capitalisme triomphant. C'est une nouvelle réalité perçue de différentes manières au Nord ou au Sud, la transformation étant loin de réconcilier les sociétés nanties et les autres, c'est à dire loin de tout optimum par l'orientation de la dynamique internationale vers le maintien de l'hégémonie sous l'ordre unipolaire du vainqueur soumis à la pression ou aux fluctuations de la tendance polycentrique ou multipolaire dans un espace politique aux contraintes croissantes.

Les Etats-Unis vont dominer la scène internationale en y imposant le cas échéant leur vision, mais n'aboutiront pas à un état d'équilibre stationnaire avec toutes les turbulences plus ou moins fortes selon la nature des relations entre les adversaires-partenaires impliqués .

La démonstration de la sur-puissance américaine par la sur-puissance militaire a révélé rapidement ses limites avec l'inanité de la supériorité militaire, dont l'efficacité était liée à un tout autre modèle stratégique, l'invariant politique que fondait ce modèle ayant subi une véritable transmutation de valeur.

Difficile maintien de la stratégie basée sur l'intervention parée au nom de la pseudo doctrine transnationale critique du droit-devoir d'ingérence humanitaire, des interventions qui, depuis une décennie se sont révélées depuis le Liban ou la Somalie jusqu'à la plus grande démonstration de puissance menée avec éclat au Golfe où, au dire d'une propagande encore plus aveugle que les bombardements, la destruction de l'Irak devait permettre de forger un ordre stable dans la région. La réalité montrera rapidement que le "Nouvel Ordre Mondial" s'identifiera au Proche-Orient à plus d'arbitraire, plus de violences, plus d'inégalités. Les Etats-Unis commencent à y voir aussi la dégradation de leur statut dominant basé sur la puissance militaire. Apparemment, ils agissent encore à leur guise, obtenant sans difficulté du conseil de sécurité la réconduction des sanctions contre l'Irak, un objectif majeur dans la mesure ou le retour de ce pays sur les marchés pétroliers entraînerait une baisse du cours du brut, ce qui aggraverait les difficultés de l'Arabie Saoudite, riche fournisseur (pétrole) et acheteur (armement) où ils règnent en maîtres. Ce pays connaît des menaces croissantes de bouleversement et la chute éventuelle du régime affaiblirait encore la puissance américaine qui ne parvient plus déjà à entraîner le Japon ou la France par exemple dans le boycott qu'elle veut organiser contre l'Iran. La diplomatie apparaît aujourd'hui subordonnée à un économisme étroit qui brise les indispensables solidarités internationales.

Difficile concordance qu'impose de plus en plus la dualité des finalités et des modalités d'engagement des acteurs dominants embarrassés par le dualisme d'une action à la fois nationale et interalliée, d'autant que ces acteurs traversent solidairement de graves difficultés économiques, financières et sociales.

Dans un état d'instabilité banalisée où, les menaces se sont multipliées, les problèmes socio-économiques engendrent parfois des réflexes identitaires qui rallument des conflits jusque dans l'espace européen avec des répercussions non calculées. A l'imprévisibilité du politique s'ajoute l'imprévisibilité de l'économie résultant des phénomènes induits par la mondialisation accélérée. La capacité des dirigeants occidentaux de prévoir et d'infléchir le cours des événements politiques mondiales s'est affaiblie avec la multiplication des incertitudes, La crainte des "contagions" destabilisatrices et l'apparition d'une certaine opacité qui explique la nouvelle ligne diplomatique occidentale et ses actions au coup par coup.

On voit s'imposer progressivement aujourd'hui un réalisme politique, principalement par les limites du rayonnement économique et l'incapacité de modérer les excès de la loi du marché où la sauvage compétition internationale commence à compromettre les équilibres internes des États avancés (chômage, niveau de vie inégaux, flux migratoires...).

La pérennité des alliances est de moins en moins assurée aujourd'hui où un tournant est amorcé par la primauté absolue accordée à l'économie, le jeu de la compétition internationale et les frictions commerciales.

Cette évolution marque en fait l'entrée dans le nouveau conflit "géo-économique" qui fait apparaître de nouveaux adversaires dans la scène internationale où la "géo-économie" a remplacé les guerres classiques. Le concept de "géopolitique" qui, pendant quarante ans a inspiré les réflexions sur la guerre froide, disparaît en effet peu à peu des discours officiels pour faire place aux nouveaux concepts de "géo-économie" au sens encore un peu vague mais qui s'impose à défaut d'une pensée embrassant les complexités des problèmes mondialisés.

La bataille "Géo-économique" va mettre les Etats-Unis en présence de l'Europe et du Japon qui se battent avec des armes très différentes et des bureaucraties économiques et industrielles efficaces. Elle a conduit à toute une reconversion économique-commerciale américaine, illustrée dès 1993 par une réactivation sous tous azimuts de tous les grands accords-commerciaux : Accords de libre-échange Nord Américain (ALENA) instaurant "la préférence continentale" éminemment protectionniste, coopération économique Asie Pacifique (CEAP), Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) avec un libre échangeisme proclamé par les Etats-Unis. La priorité absolue qu'ils accordent à l'économie indispose de plus en plus leurs alliés naturels et aggrave la situation des pays faibles du Sud.

Conclusions

C'est un tournant dans l'évaluation de la bifurcation amorcée à la fin de la guerre froide qui affecte le sens du processus d'organisation transnationale qui faisait bénéficier certains acteurs principaux à la fois alliés et concurrents, d'une complète autonomie de décision pendant qu'ailleurs l'intérêt national subissait la pression constante d'un "intérêt mondial" aussi prégnante qu'indéfinissable. Alors que s'aggravent les distorsions économiques, les pays les plus riches et les plus puissants apparaissent obnubilés par la course à la compétitivité sur des marchés déjà saturés, et n'arrivent pas à freiner l'élargissement du gouffre des inégalités économiques et sociales dans la première génération planétaire qui, pour la première fois commence à vivre au quotidien, la mondialisation de l'économie de la finance du chômage et de l'information multimédia avec ses réseaux électroniques dont la puissance sera considérable, la première génération à devoir se préoccuper globalement de la manière d'habiter et de gouverner la planète, de prendre en compte de manière collective la sécurité nucléaire, la dégradation de l'environnement...

pour répondre aux nouveaux impératifs de la société planétaire, le monde complexe dans lequel nous vivons a besoin de se doter de nouvelles institutions en commençant par une profonde réorganisation des institutions internationales existantes et des politiques qu'elles appliquent.